

Chers Clients,

Afin de préparer votre futur séjour au sein de notre établissement, et dans le respect des mesures gouvernementales actualisées, nous tenons à vous informer des **nouvelles mesures gouvernementales qui entrent en vigueur dès le 21 juillet** :

**Un pass sanitaire valide vous sera demandé pour chacun des participants de plus de 17 ans inscrits au séjour lors de votre arrivée au bureau d'accueil.**

Ce pass sanitaire vous sera demandé **qu'une seule fois à l'arrivée** et vous permettra d'accéder à l'ensemble des infrastructures de l'établissement (espace aquatique, animations, commerces, spectacles ...) tout au long de votre séjour.

Qu'est-ce que le pass sanitaire : Source

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, **numérique** (via l'application TousAntiCovid) ou **papier**, d'une preuve sanitaire valide :

**I / La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire post injection finale.**

**II / La preuve d'un test négatif (PCR ou antigénique) de moins de 48h.**

**III / Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.**

Le pass sanitaire pour les adolescents entre 12 et 17 ans s'appliquera **seulement à compter du 31 août.**

**En cas de non-présentation ou de non validité d'un ou plusieurs pass, l'accès à l'établissement sera refusé à l'ensemble des participants au séjour.**

Les recommandations à suivre au sein de l'établissement et que nous devons ensemble respecter afin que votre séjour se déroule dans de bonnes conditions :

- Respect des gestes barrières
- Respect de la distanciation
- Respect de la signalétique

Afin de faciliter votre accueil, merci de respecter les horaires d'arrivée et de départ :

- **L'accès à l'établissement ne peut s'effectuer qu'à la suite du départ de l'enceinte du camping de l'ensemble des précédents locataires**

- **L'accès à l'établissement se fait à partir de 15h en camping et de 16h en location**

- **En location** : arrivée entre 16h et 19h30 ; départ entre 7h30 et 9h30 ou bien la veille au soir jusqu'à 20h (Prendre rendez-vous à l'accueil au plus tard la veille pour l'état des lieux de départ)

- **En camping** : arrivée entre 15h et 19h30 ; départ entre 7h30 et midi

- Lors de l'arrivée/départ un seul membre de la famille se rend à la réception

Concernant **les Hébergements locatifs** :

- Afin de laisser une période suffisamment importante entre chaque famille, et à nos équipes pour la préparation et la désinfection de votre hébergement, nous vous demandons de ne pas arriver avant 16h

- Un produit de désinfection de surface sera à disposition dans l'hébergement

- Prévoir votre linge de lit (draps/taies d'oreillers) (Location sur réservation)

- Prévoir votre linge de toilette (Location sur réservation)

- Lorsque nous ferons l'état des lieux d'arrivée et de départ, une seule personne de la famille sera invitée à entrer

- A votre départ, merci de laisser les fenêtres ouvertes

- Nous vous rappelons que nous récupérons l'hébergement dans les mêmes conditions de propreté que lors de votre arrivée

**(Pas de forfait de ménage de fin de séjour)**

Concernant **les Emplacements de camping** :

- L'ensemble des blocs sanitaires sont accessibles

- De la solution hydro-alcoolique est mise à disposition à l'entrée de chaque sanitaire

- Chaque cabine de lavabo/douche est équipée d'un distributeur de savon

- Les sèche-cheveux fixes sont désactivés

- Augmentation de la fréquence de nettoyage par nos équipes

- Un produit de désinfection de surface vous sera fourni lors de l'arrivée

Concernant **l'Espace Aquatique, l'Aire de Jeux d'Eau, la piscine** : les bassins sont ouverts à la baignade :

- Accès en tenue de bain et douche obligatoire à votre entrée

- Venir avec le strict nécessaire

- Les transats sont installés
- Augmentation de la fréquence de désinfection (plages, mobilier ...)
- Produit de désinfection de surface à disposition

Concernant **les commerces** (épicerie, plats-cuisinés, bar) :

- Le port du masque est obligatoire dans l'Épicerie, au service de Plats Cuisinés à Emporter & à la Terrasse du Bar selon la norme en vigueur.
- Respecter les sens de circulation
- Respecter le nombre de personnes maximales autorisées à entrer sinon attendre à l'extérieur en respectant les distances
- Pour le bar, le service se fait uniquement en terrasse
- Les horaires sont susceptibles d'être adaptés

Concernant **les Aires de Jeux** pour les enfants :

- Elles sont accessibles et elles sont désinfectées régulièrement

Concernant **le terrain Multisports** :

- Il est accessible pour la pratique des sports collectifs
- De la solution hydro-alcoolique est mise à disposition
- Le mini-golf reste accessible
- Le terrain de Tennis reste accessible (Sur réservation)

Concernant **les Animations** :

- Les activités manuelles pour les enfants/les adolescents/les adultes et les activités sportives sont autorisées (Sur Inscription)
- Les sports collectifs (Step, Fitness, Gym aquatique...) sont autorisés (Sur Inscription)
- Sous le chapiteau, la terrasse est installée avec une distance de 1 mètre entre chaque table
- Les animations de soirée sont maintenues sauf les soirées dansantes (Programmation adaptée)

**L'enceinte de l'établissement est strictement réservée à notre clientèle.**

**L'ensemble de ces dispositions ne sont pas exhaustives, elles peuvent être soumises à modification en fonction du contexte sanitaire ainsi que des mesures gouvernementales actualisées ; elles font parties intégrantes de notre règlement intérieur.**

C'est avec plaisir que nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions pour vos futures vacances parmi nous.

A bientôt sur l'Île d'Oléron,